

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 66 (1971)  
**Heft:** 1-fr

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Carouge avec l'obstination d'un papyrologue, ce livre qu'il aurait dû écrire si on lui en avait donné les moyens.*

Les «réalistes», hélas, ne désarment pas, mais ils se heurtent à la résistance obstinée d'autres réalistes qui, eux, ont compris le sens de cet axiome de Gustave Thibon: *Il faut se souvenir pour prévoir.*

La conception de Carouge est admirable dans son *invention*, qui fut le fruit d'une lente maturation due au talent de remarquables architectes, Jardin, Plaisance, et d'autres encore. Elle est admirable dans son élaboration par un gouvernement soucieux de bien public.

Il en résulta une ville de plaine, construite à angles droits, à *la romaine*, à l'exemple des quartiers que l'on découvrirait alors à Herculaneum et Pompéi, aux entrées marquées par des places rondes entourées de peupliers, une cité à l'harmonieuse simplicité qui fascine encore l'homme de l'ère spatiale.

Le respect de la nature et le souci de *l'environnement* augmente ce charme. *A Carouge*, écrit M. Corboz, *la ville s'immerge dans le paysage, elle se fait élément de nature au lieu de se servir de la nature comme d'un élément de composition.*

Ouvrons ce volume somptueusement illustré de documents, dont beaucoup sont inédits et dont cer-

tains nous font regretter un vandalisme inutile. Il débute par une solide étude historique où l'on voit l'importance économique des lieux aux portes de Genève. Puis on assiste à la lente élaboration des plans et des dispositions législatives de base d'une grande sagesse, à tout un travail opiniâtre et précis dont on mesurerait encore le complet épanouissement si la Révolution avait éclaté dix ans plus tard. Mais il n'y a pas de «si» en histoire...

Les annexes donnent des textes originaux dont l'étude nous met en rapport direct avec le dessein d'hommes aux idées claires et à l'esprit large.

L'auteur, en terminant son ouvrage, montre le caractère concret de Carouge même pour notre temps: *La création de Carouge intervient juste avant l'explosion urbaine du XIXe siècle, à laquelle le néo-classicisme dut faire face avec des moyens rigides, multipliant les quartiers neufs par juxtaposition de grilles mal raccordées, par la création des tissus urbains existants, auxquels se superposent brutalement des tracés en étoile, etc. Malgré sa petite échelle, Carouge proposait une solution beaucoup plus différenciée, donc plus apte à acquérir une valeur exemplaire. Mais qui pouvait se soucier de Carouge?* Edmond Ganter

## Bibliographie

*Monuments naturels du canton de Berne*, par H. Itten. – Sur les 118 objets qui figurent dans l'Inventaire des paysages et des sites naturels d'importance nationale qui méritent d'être protégés, un grand nombre ne sont pas encore sous protection légale ou ne le sont que partiellement. Voici en revanche un répertoire des sites naturels d'un canton, le canton de Berne, qui ne contient pas moins de 321 objets, tous classés, tous donc sous protection, en vertu d'ordonnances ou de décisions qui s'échelonnent à partir de l'adoption en 1907 du Code civil suisse.

Cet ouvrage de 160 pages, en format de poche, a pour auteur M. Hans Itten, premier président de la Commission cantonale pour la protection de la nature, et pour éditeur M. P. Haupt, chez qui a paru la collection bien connue des *Heimatbücher*. Il contient une description précise de chaque objet: le plan est géographique; on parcourt ainsi les Alpes, le Plateau et le Jura. Dans chaque région – il y en a treize – les objets sont répartis en trois catégories: réserves naturelles, sites naturels botaniques, sites naturels géologiques.

La liste des réserves est impressionnante: depuis le marais de Kaltbrunnen près Meiringen, depuis les alpages dans la haute vallée de Lauterbrunnen, aux réserves sur les rives des lacs de Brienz, de Thoune, de Biemme et de Morat, jusqu'à celles du faite du Jura et à celles qui sont proches de la frontière française, soit les étangs de Gruère, de Bonfol et de Vendlincourt.

L'ouvrage est illustré. On y trouve des photos d'arbres, d'arbres exceptionnels. Magnifiques le chêne des Bosses à Châtillon près de Delémont, et un tilleul solitaire près de Wynigen dans

l'Emmenthal, acheté en 1906 par un particulier qui souscrivit une servitude liant lui-même et les propriétaires subséquents. Dans l'Emmenthal aussi, près de Lauperswil, se trouve une forêt bien connue des spécialistes, où domine le sapin blanc. Les profanes attirés par les merveilles de la nature devraient y faire un pèlerinage. Ils y verraient des arbres qui ont jusqu'à un mètre et demi de diamètre et 55 m. de hauteur.

Les beaux arbres ne manquent certes pas dans le canton de Berne. Notre guide nous présente d'autre part des sites naturels géologiques: des blocs erratiques en très grand nombre, qui, sur le dos des glaciers, ont été charriés des sommets du val d'Hérens ou de la vallée de Saas jusque sur les pentes du Jura et au-delà. Un plus grand nombre encore, dès le moyen âge et jusque vers le milieu du XIXe siècle, ont été exploités et utilisés comme matériau de construction; le pavage qui ceint le Münster de Berne a cette origine.

Pour le promeneur, précieux guide en vérité, qui contient un index des noms, mais auquel manquent, curieuse omission, des cartes sommaires permettant de localiser les sites.

Par égard pour la minorité linguistique, la description des objets se trouvant dans le Jura bernois est rédigée en français, et l'avant-propos et la copieuse introduction sont donnés en allemand et en français. Ce fait incitera les nombreux Welches qui aiment à parcourir le canton de Berne à utiliser ce guide. – Sur la page de titre, à *Naturdenkmäler* répond *Monuments naturels*, traduction trop littérale, car, en français, n'est appelé monument que ce qui a été construit par la main de l'homme. Ld G.